3ème ANNÉE PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 10 AVRIL 1913 No. 4

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS :
Un an (Canada).......$1.00
Un an (Etranger)......$1.50

ANNONCES:
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION :
405, 13ème RUE

ADMINISTRATION :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef*   PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE, LTÉE   J. P. DAOUST, *Administrateur*

La Législation directe

Sa valeur relative

Nous avons fait connaître à nos lecteurs la nature de la loi d'*Initiative* et de *Referendum* qui sera soumise cette année à un plébiscite populaire en Saskatchewan. Nous en avons signalé le mécanisme et les restrictions qui en atténuent le danger. Nous avons rappelé que la Suisse, la première à se servir du système, malgré les fortes appréhensions du début, sut faire repousser par le *Referendum* certaines lois de persécution religieuse qui eussent eu cours autrement.

Nous avons de plus établi la distinction nécessaire qu'il faut faire entre l'*origine* divine du pouvoir et son *exercice* humain toujours fort imparfait, et, dans l'état de malaise croissant qu'engendre le régime parlementaire avec son cortège de passions politiques brutales et le jeu des partis asservis à toutes sortes d'influences immorales, nous avons cru que le véto populaire pourrait servir de digue, plus ou moins efficace, au débordement des lois iniques que les députés votent régulièrement, en suiveurs, malgré les réclamations de leur conscience.

Là se borne, à peu de chose près, la valeur de l'*Initiative* et du *Referendum*.

La législation directe, tout comme le suffrage universel non hiérarchisé, dont elle est une application plus étendue, comporte une part d'absurde dont nous convenons volontiers. "Suffrage universel, mensonge universel" disait Pie IX. Vérité profonde et dont toutes les nations modernes ont subi la triste expérience. En donnant une voix égale à tous, le suffrage universel suppose une égalité de nature et d'aptitudes entre les hommes qui va à l'encontre de l'ordre social tel qu'il existera toujours, puisque la société sera toujours composée d'être *inégaux* sous les rapports : intellectuels, physiques et moraux. A ce point de vue, le suffrage plural, par représentation proportionnelle, serait de beaucoup moins déraisonnable.

Quoiqu'il en soit, l'Eglise ne condamne aucune forme spéciale de gouvernement bien qu'Elle connaisse mieux que tout autre les inconvénients qui découlent de chaque système et qui grandissent d'autant plus que l'Etat s'éloigne davantage des principes de vérité qu'Elle seule maintient inébranlables à travers toutes les vicissitudes politiques.

Lettre d'un Sauvage

Quelques questions aux lecteurs du "Patriote"

Chers lecteurs,

Dans une première lettre, je vous avais parlé un peu de notre manière de vivre dans l'extrême nord de la Saskatchewan, en vous promettant plus de détails, si cela vous intéressait. Je ne sais si ma lettre vous a intéressés ou non : et à vrai dire, j'aimerais autant qu'elle ne vous eut pas intéressés du tout, car aujourd'hui, je ne sais trop comment remplir ma promesse. Ce n'est pas que la matière manque, au contraire, il y a trop à dire, et je ne sais comment m'y prendre pour le bien dire. Aussi, pour aujourd'hui, au lieu de vous parler de nous, je vais vous poser quelques questions sur la manière dont les choses se passent dans vos pays civilisés. Nous autres, pauvres sauvages, nous ne connaissons ces merveilles que pour ce que nous en voyons de temps en temps dans les journaux. Or, il faut avouer, que la plupart des journaux nous en donnent une idée plutôt fort désagréable. Bien souvent j'aurais honte de traduire à mes compatriotes tout ce que j'y vois.

Le PATRIOTE, sans doute, fait une heureuse exception à la règle, et il a contribué à redresser nos idées sur bien des points, mais, malgré tout, il y a encore une foule de choses que nous ne parvenons pas à comprendre. Ainsi, par exemple :

1o. Pourquoi les Anglais se targuent-ils de leur incapacité à parler convenablement une autre langue que la leur, pour se proclamer une race supérieure à toutes les autres ? Et pourquoi la plupart des Canadiens-Français ont-ils l'air d'admettre cette prétention comme une vérité indiscutable ?

2o. Pourquoi le Canada étant, depuis sa Constitution fondamentale, un pays bi-lingue, entend-on les adorateurs de la *mère Loi*, crier sans cesse contre les écoles bilingues.

3o. Pourquoi, dans ce pays bilingue, la connaissance de l'anglais suffit-elle pour être admis à tous postes et emplois de l'administration, même dans les districts entièrement français ; alors que la connaissance ou l'ignorance de l'autre langue constitutionnelle ne semble pas avoir plus d'importance que celle de notre idiome montagnais ?

4o. Pourquoi, dans notre district à nous, où l'on parle uniquement français, cris et montagnais, le gouvernement envoie-t-il toujours des agents ne parlant ni l'une ni l'autre de ces trois langues ?

5o. Pourquoi, quand on parle d'écoles pour les enfants sauvages, veut-on toujours nous imposer uniquement l'enseignement de l'anglais ; alors que le district est français ; et que ces écoles dépendent du gouvernement fédéral, qui, *constitutionnellement*, ne doit avoir de préférence ni pour l'une ni pour l'autre des deux langues ?

6o. Pourquoi, aux dernières élections, l'un des candidats, un Canadien-Français, s'il vous plait, a-t-il cru nécessaire de publier son manifeste électoral uniquement en anglais, alors que toute la population du district est française, sauf une demi-douzaine de commis de magasin ?

7o. Et (ceci s'adresse aux lecteurs du PATRIOTE qui font partie à un titre quelconque du gouvernement provincial), pourquoi a-t-on eu l'idée baroque, de nous imposer ce nom de Division électorale d'Athabaska : Athabaska étant une localité bien connue de l'Alberta, située à plus de 400 milles au nord-ouest d'ici ? Etudiez votre géographie, messieurs du gouvernement.

8o. Enfin, est-il nécessaire que les choses continuent à se passer de l'extraordinaire façon relatée plus haut ; ou bien y aurait-il un moyen quelconque de redresser les idées de nos compatriotes anglais et canadiens-français sur ces différents points ?

Ce sont là, chers lecteurs, des questions auxquelles, nous, pauvres sauvages, ne parvenons pas à trouver de réponses satisfaisantes. Je les soumets à vos profondes méditations ; bien sûr que vous ne tarderez pas à y trouver réponse. A nous aussi, il nous semble bien qu'il y aurait moyen de *solutionner* la difficulté, comme disent les diplomates, mais nos idées ne sont que des idées de sauvages ; et par conséquent, un peu simplistes. Cependant, je me propose de vous les exposer dans une prochaine lettre.

UN SAUVAGE

Colonisation française en Saskatchewan

Aidez nous ! ...

"Le nombre annuel des Français "qui émigrent est d'au moins 15,000. "De là aux 1,500 à 2,000 Français "qui arrivent bon an mal an sur le "sol du Canada, il y a une marge "considérable, qu'il s'agit, par des "moyens efficaces de tendre à di-"minuer."

(Mr Louis Arnould—Professeur de littérature à l'Université de Poitiers—Ex-professeur à l'Université Laval de Montréal.

Je ne saurais trop remercier le "PATRIOTE DE L'OUEST" d'avoir bien voulu nous ouvrir si généreusement ses colonnes pour faire connaitre à nos compatriotes du nord de la Saskatchewan, la création de la "Compagnie Française Agricole et Foncière du Lac Wakaw."

Les amis du Canada, qui savent avec quelle bonne volonté persévérante, je cherche à faire connaitre leur beau pays, en Normandie, peuvent être persuadés que je ferai tout mon possible pour favoriser l'influence catholique-française en même temps que pour promouvoir les intérêts de notre Compagnie, dans la région si favorable qui s'étend de Saskatoon à Prince-Albert.

Frères et cousins de l'Ouest-Canadien vous voulez attirer chez vous, des colons français. Il faut donc que vous nous aidiez à vous en envoyer.

J'ai lu bien souvent dans vos journaux, vos revues, vos brochures, les plaintes des champions de la colonisation française au Canada, qui déplorent le peu de propagande faite en France en faveur de l'émigration des nôtres dans cette ancienne colonie aujourd'hui presque autonôme sous la suzeraineté si libérale de l'Angleterre.

Ces plaintes sont évidemment justifiées.

Ni le gouvernement canadien, ni le gouvernement français n'ont jusqu'à ce jour, encouragé l'établissement de nos compatriotes au Dominion. Les raisons de cette espèce d'hostilité seraient faciles à exposer, mais ce n'est pas le moment de le faire.

Les français catholiques du Canada—Est ou Ouest—qui veulent attirer dans ce pays leurs frères de race, de langue et de religion doivent donc se pénétrer du principe presqu'absolu suivant : Ne compter aucunement sur l'appui des deux gouvernements ; ni appui officiel, ni appui officieux. Ils ne doivent compter que sur eux-mêmes et sur les particuliers ou les sociétés qui en France sont disposées à les aider et en ont les moyens.

Amis du "PATRIOTE", vous pouvez donc faire appel à notre concours. Nous sommes catholiques comme vous — nous connaissons l'ouest canadien—et nous sommes désireux de diriger vers vos plaines fertiles, tous ceux des nôtres qui désirent s'expatrier.

Qui dit colonisation, dit organisation. Qui dit organisation dit emploi judicieux de forces morales et financières nécessaires à toute œuvre humaine. Les forces morales, nous les possédons, elles font souvent envie à nos concurrents et à nos adversaires. Nous avons la foi en nos destinés, nous sommes animés au plus haut point de l'esprit de propagande et l'ardeur de l'apostolat nous pousse irrésistiblement en avant vers toutes les conquêtes.

Mais aujourd'hui l'argent joue un si grand rôle dans le monde, que les meilleures œuvres, les causes les plus désintéressées ne peuvent s'en passer. A plus forte raison quand il s'agit de cette conquête économique par excellence, qu'est la "colonisation."

"Emparons-nous de la terre !" criez-vous, aux vôtres, aux nôtres vous tous pasteurs et dirigeants de la race française dans l'Amérique du nord. Vous avez cent fois raison.

Votre voix commence à être entendue dans toutes les provinces du Dominion et jusqu'aux Etats-Unis que beaucoup de Canadiens-Français quittent pour revenir "chez eux" dans "leur patrie."

Mais en France—hélas ! —on n'entend pas assez votre appel. Quelques journalistes s'en font l'écho intermittent. D'illustres littérateurs parlent de vous avec

(A suivre en 5ème page)

De par le Monde

Prions pour le Pape

La santé du Pape inspire de graves inquiétudes. Pie X est souffrant depuis quelques semaines et les dernières dépêches annoncent un état assez alarmant. Prions pour le Pape.

Toujours l'obstruction

L'opposition libérale à Ottawa a décidé de continuer l'obstruction jusqu'au bout. On s'attend à quelques séances orageuses.

La revision du tarif Americain

Le président Wilson a annoncé des changements radicaux dans le tarif douanier américain. Les droits d'entrée sont réduits sur plusieurs produits canadiens, au point que les Etats-Unis donnent presque la réciprocité sans qu'on leur ait demandé. Les droits sur le bétail, le poisson, les œufs, les fruits, le charbon sont enlevés, les droits sur le blé sont réduits de 25 à 10 cents le minot.

12,500 Immigrants en mars

Les rapports officiels portent l'immigration à l'ouest des grands lacs au chiffre de 12,527 dont 8,787 sujets d'origine britannique.

Jean Constans est mort

Le fameux Jean Ernest Constans, ancien premier de France et ambassadeur en Turquie vient de mourir à l'âge de 80 ans. Drumont a stigmatisé de sa plume ce triste politicien.

La future ville de Port Nelson

Un emplacement de 10,000 acres est déjà réservé à Port Nelson pour la construction de la future ville. Les ingénieurs rapportent que le port est libre de glace à 300 pieds au large.

Le C.P.R. construira le plus long tunnel du monde

Le Canadien Pacifique a décidé de construire un tunnel dans les Montagnes Rocheuses qui aura une longueur de 16 milles, ce qui est 4 milles de plus que le Simplon dans les Alpes. Cet ouvrage coûtera 14 millions et il faudra 7 ans pour le construire.

Ballon dirigeable allemand en capture

Toute une sensation a été causée à Luneville en France par l'atterrissage d'un ballon dirigeable allemand au milieu d'une brigade de soldats français. Le ballon a été libéré moyennant le payement d'un droit douanier de $2,000

L'aventure qui vient d'arriver au "Zeppelin IV" a, d'après l'opinion qui règne dans les cercles militaires, porté un coup terrible à la popularité du dirigeable

En effet, non seulement cette aventure prouve que le dirigeable est incapable de résister victorieusement au grand vent, comme l'aéroplane, mais elle a permis aux officiers français d'inspecter dans tous ses détails le mécanisme, jusqu'ici secret des dirigeables allemands et elle a permis également à ses officiers de se rendre compte de tous les détails de la construction et de l'équipement de ces ballons.

On sait que le secret le plus profond et le plus inviolable était observé au sujet de ces dirigeables. Aussi est-il facile de comprendre la consternation qui règne dans tout l'empire aujourd'hui.

On ne croit pas que l'intrusion du "Zeppelin IV" en terre française cause d'incident sérieux.

Un poisson d'avril

Un journal de Reims a étonné ses lecteurs par la publication d'une déclaration qu'un dirigeable " Zeppelin ", après avoir croisé au-dessus des forteresses de Verdun, venait d'atterrir près du quartier militaire à Reims, ayant perdu ses deux hélices.

Une foule énorme de gens excités se porta sur les lieux indiqués mais point de Zeppelin.

Alors, quelqu'un se rappela que c'était le 1er avril.

Les nationalites dans le Dominion

Au bureau du recensement on annonce que les dernières compilations établissent que sur l'augmentation de 1,825,328 âmes de notre population durant la dernière décade, les Anglais figurent pour 526,251 ou 30.63 pour cent : les irlandais pour 61,663 ou 3.35 pour cent ; les Ecossais pour 197,726 ou 10.77 pour cent ; les Canadiens-français pour 405,514 ou 22.09 pour cent. Puis viennent les Allemands et les autres nationalités étrangères, donnant une moyenne de 70 pour cent, y compris les Canadiens-français, contre les Anglo-Saxons. Les habitants d'origine britannique, d'après le dernier recensement, forment 54.07 pour cent de notre population, soit un total de 3,896,-985 âmes. Il y a 2,292 Hindous dans la Colombie Anglaise.

Pour se debarrasser des suffragettes

Le Ministre de l'Intérieur en Angleterre, M. McKenna, parait s'être enfin avisé du véritable bon moyen de débarrasser son pays du fléau des suffragettes, il propose de déporter tout simplement sur des rives lointaines, dans un milieu moins sensible à leurs exploits, ces viragos peu désirables

Évangile

Le troisième Dimanche après Pâques

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et un peu de temps encore, et vous me reverrez, parce que je vais à mon Père. Sur cela, quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres: Que veut-il nous dire par là: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus: et un peu de temps, et vous me reverrez, parce que je vais à mon Père? Ils disaient donc: Que signifie cela: Encore un peu de temps? Nous ne savons ce qu'il veut dire. Jésus, connaissant qu'ils voulaient l'interroger, leur dit: Vous vous demandez les uns aux autres ce que j'ai voulu dire par ces paroles: Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez. En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, vous, mais le monde sera dans la joie: vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Quand une femme enfante, elle est dans la douleur, parce que son heure est venue: mais après qu'elle a mis au monde un fils, elle ne se souvient plus de ses douleurs, dans la joie qu'elle a d'avoir mis un homme au monde. C'est ainsi que vous êtes maintenant dans la tristesse, mais je vous reverrai: alors votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie.

(S. Jean, XVI.)

Petit Calendrier

Jeudi, 10 Avril—S. Fulbert, contes.
Vendredi, 11 Avril—S. Léon, pape.
Samedi, 12 Avril—Ste-Mechtilde, vierge.
Dimanche, 13 Avril—Patronage de St-Joseph.
Lundi, 14 Avril—S. Justin, martyr.
Mardi, 15 Avril—Stes Basilisse et Anastasie, martyres.
Mercredi, 16 Avril—S. Benoit Labre, Confesseur.

Choses et autres

Renouveau Catholique en France.—M. Paul Boncour écrit dans le Radical:

"A ceux qui se souviennent de de l'Ecole normale le lendemain de l'Affaire, et du prestige alors exercé par la pensé de Jaurès, je conseille de lire certaines réponses publiées par Agathon. Elles attestent qu'un tiers au moins des élèves sont aujourd'hui des catholiques pratiquants et militants, faisant leurs pâques et inscrits à la Société de St-Vincent de Paul de leur paroisse.

C'est à l'intégralité des disciplines catholiques que vont ces jeunes gens. Il semble même que dans le catholicisme ce soit la discipline et le dogme qui les séduisent: le beau cri de miséricorde sociale jeté par un de Mun est étranger, et l'encyclique Rerum novarum, les préoccupe moins, que telle interprétation des Pères ou telle prescription de Pie X."

Vers L'Avenir.—Un confrère rappelle cette prédiction de M. Izoulet:

"En un siècle, les Etats-Unis sont passés de cinq millions d'habitants à près de cent millions!

Et les Etats-Unis sont sont environ seize fois grands comme la France!

Les Etats-Unis peuvent donc nourrir un milliard d'habitants: et, avant la fin du vingtième siècle, ils peuvent en avoir cinq cents millions!

De son côté, le Canada, lui aussi, est environ seize fois la France; mais moins uniformément peuplable d'ailleurs que les Etats-Unis. Contentons-nous de lui prédire le demi-milliard."

Au Chevet de la Turquie—Sous ce titre M. Stephane Lauzanne, correspondant militaire du "Matin" de Paris, a publié un intéressant volume à la suite d'un voyage qu'il a fait sur le théâtre de la guerre.

M. Stéphane Lauzanne est allé vers le champ de bataille et n'a vu que des fuyards, des blessés, de la misère,—car les soldats n'avaient pas de pain,—de la mort et du sang. Et les émigrés envahissent Constantinople pour revenir en déroute vers l'Asie. Les Jeunes-Turcs notoires, eux se hâtaient vers Paris. Toute l'organisation militaire fut réglée par l'Allemagne, et c'est la vraie coupable. Le narrateur a observé tant de choses et en rapporte tant qu'on ne peut analyser: il a vu les Grecs, les a jugés sévèrement, et il redoute les conquérants balkaniques, il craint l'invasion des barbares.

"Que ceux, écrit-il, qui ont charge de la grandeur de la France, non seulement par la diffusion de ses millions mais par la perpétuation de sa pensée, y songent! Il serait trop douloureux que les canons français, secourus pardelà les Balkans, aient si peu que ce soit chassé devant eux la langue la plus douce que l'on ait jamais parlé sur la terre et qui, à travers toutes les vicissitudes de l'histoire, n'a jamais propagé que les idées les plus généreuses qui aient lui sur les mondes les plus obscurs."

Héroisme d'une mère—Nous extrayons d'un journal italien le récit suivant d'un trait d'héroïsme d'une mère pour sauver son enfant:

"C'est à Anconi que c'est déroulée cette tragédie émouvante. Un pauvre petit bébé a renversé sur lui une théière, pleine d'eau bouillante: il est affreusement brûlé au ventre et à la poitrine...il agonise ...il est perdu! Mais le médecin déclare qu'il y a encore un espoir pour le sauver; c'est de faire une "transplantation de tissus" ou de greffer sur les plaies une chair neuve et fraiche. Où la trouver? La mère, sans hésiter, sitôt la réponse du praticien, s'offrit pour sauver son enfant. On commença par endormir l'enfant, mais la mère ne voulut pas se laisser endormir. Courageusement, elle découvrit ses épaules, où le professeur Boari tailla, avec un rasoir aiguisé, deux bandes de peau qui furent appliqués sur les parties brûlées.

Le sang coulait à flot des épaules de l'héroïque mère, robuste femme de quarante années, mais elle eut le courage de ne pousser un seul cri.

Le chirurgien cautérisa ses plaies et, grâce à ce sacrifice maternel, le bambin fut sauvé et la mère, quelques semaines après était guérie de ses affreuses blessures volontaires."

La femme modèle—Son Eminence le cardinal Gibbons, primat d'Amérique, a admirablement défini le sentiment populaire relativement au féminisme. Il a dit notamment:

"L'Univers ne doit point être gouverné par des idées, mais bien par des idéals. Pour le moment il parait dominé plus par les doctrines matérialistes que par les principes abstraits mais éminemment vivifiants et réconfortants de la Vertu.

"La femme qui veut rester chrétienne ne doit point prendre pour modèle la suffragette, car cette dernière se glorifie moins de la douceur, de la chasteté et de la modestie qui sont l'apanage naturel de son sexe que de qu'il y a de mâle dans ses allures et de belliqueux dans ses exploits.

"La femme modèle n'est pas, ne sera jamais la spartiate, qui croyait n'avoir d'autre mission à remplir que de donner à son mari et à ses fils l'exemple du courage, de la force et de la virilité.

"Une femme qui délaisse son foyer pour le meeting, qui fait litière de cette modestie dont elle a tant besoin si elle veut conserver le respect humain et jouer dans la vie le noble rôle que Dieu lui a confié ne saurait inspirer autre chose que de la pité.

"Le modèle que toute femme devrait s'efforcer d'imiter est celui de Marie, la glorieuse mère du divin Rédempteur. Elle est l'exemple vivant de la vertu. Filles, épouses et mères peuvent se modeler sur elle, car elle incarne à la fois la modestie virginale, la fidélité conjugale et l'amour maternel.

"Aux yeux de l'Eglise catholique, la femme a autant de droits que l'homme, mais ses droits ne sont pas les mêmes que ceux de l'homme. Voilà pourquoi nous ne saurions approuver le mouvement féministe actuel.

"Que la femme reste donc dans sa sphère, car c'est ainsi qu'elle exercera sur le reste du monde l'influence de la plus salutaire."

Stupide

Le Citizen d'Ottawa se livre aux absurdités suivantes au sujet de la colonisation française:

"L'importation en bloc de toute classe d'immigrants et leur établissement en bloc sur un territoire déterminé est une mauvaise politique. Ce sera un monceau dans le plat à pâte national qui résistera au levain canadien. L'assimilation est nécessaire à l'homogénéité et cette méthode de concentration lui est fatale.

Dans ce cas, la question de religion rend le danger encore plus grave. A moins que ces gens perdent leurs habitudes dans l'Ouest, leur loyauté aux institutions canadiennes seront pour eux secondaires à l'obéissance qu'ils accorderont à un supérieur ecclésiastique. C'est une politique dont Ottawa et le Canada ne tarderont pas à connaître l'existence et la gravité. Dans l'Ouest, ce ne sera pas mieux, et toutes les chances sont que ce sera pire."

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., lundi le 14 avril, 1913, des soumissions pour la construction d'un édifice public à North Battleford, Sask., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour édifice public à Battleford, Sask."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J.-E. Cyr, surintendant des édifices publics du Manitoba, Winnipeg, Man., M. W. T. Mollard, Commis des Travaux, Régina, Sask., et de Messieurs Stephenson Evans et Fillingham, Architectes, North Battleford, Sask.

Les soumissionaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix (10 %) pour cent du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire

Ministere des Travaux Publics,
Ottawa, 14 mars, 1913

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

LA PAGE DU DIMANCHE

La plaie qui tue!

Eloignez le fumier de la porte de vos habitations, l'alcool de vos lèvres et la fraude de vos mains. De l'air pur, de l'eau pure, un cœur pur,... voilà le bonheur et la santé.

Deuxième lettre à Nezime

Cher malade,

Pardonne-moi l'expression, mais que tu le veuilles ou non, sois sûr que tu es malade.. et bien malade encore!..

Quoi ... tu te fâches, parce que je t'arrête sur le bord du précipice... parce que je te crie: Gare!.. au moment où tu es sur le point de sombrer dans un abîme de misère et de boue!..

Mon pauvre ami!!!..

Ecoute un peu!

Laisse-moi continuer avec toi mes réflexions de la semaine dernière et tu me diras plus tard quel est le plus fou de nous deux et si vraiment tu possèdes un meilleur ami que moi.

***

Des gens très intelligents — ce n'est pas moi! —ont dit que l'homme est le seul animal qui boive sans soif.

Et c'est vrai!..

Tiens; prenons un exemple:

Un homme part en voyage avec son cheval et son "buggy". Il arrive près d'un hôtel.

—Diable! qu'il fait soif!...

Le cheval est attaché.

On lui apporte de l'eau . tant qu'il en veut. Il boit avec avidité et quand sa soif est apaisée il relève sa tête intelligente, secoue énergiquement ses moustaches humides, souffle fortement une fois ou deux et attend patiemment que son maître soit prêt à reprendre la route.

Or que fait-il ce maître ?..

Il est à l'intérieur de l'hôtel.

Il jase et fait des farces.

Il a demandé un verre... puis deux... puis trois...etc..

Il boit d'abord pour se désaltérer... puis pour se réchauffer... aujourd'hui pour s'étourdir, demain pour se réjouir.

Si bien qu'en sortant... c'est le cheval qui conduit l'homme!..

Oh, les bonnes bêtes que les chevaux!..

Est-ce vrai, ce que je dis là ?..

***

Or,

Je te l'ai déjà dit: *L'alcool n'est ni une boisson ni un aliment.*

Mets-toi bien cela dans la tête!

Et à ce point de vue, les médecins placent l'alcool sur le même pied que la morphine, que le chloroforme et que l'éther.

On dit que *l'alcool réchauffe. C'est faux!*—On constate avec le thermomètre que la température est moins elevée après avoir bu.

On dit que *l'alcool favorise la digestion. C'est faux!*—L'alcool attire les sucs digestifs, vicie la muqueuse de l'estomac et entrave les fonctions digestives.

On dit que *l'alcool nourrit. C'est faux!*— Les forces qu'il donne sont purement factices et passagères. Il excite et ne nourrit pas.

Est-ce clair ?..

***

Ce n'est pas tout.

L'alcool est un véritable poison et il tue par intoxication.

Veux-tu des chiffres ?..

20% des décès annuels sont dus à l'alcoolisme. Et, dans certaines villes industrielles, on a calculé que sur 10 convois funèbres qui passent, l'alcool ne compte pas moins de 6 ou 7 victimes.

Tu penses que j'exagère!..

Eh bien, va dans les hôpitaux et tu verras par toi-même que sur 100 individus qui meurent là, il y en a 80 que l'autopsie déclare alcooliques.

***

Ce n'est pas tout encore.

Combien d'accidents ont pour cause l'usage immodéré de l'alcool ?..

Il suffit d'un individu plus ou moins "chaud" pour tuer des centaines d'hommes. Et la statistique des chemins de fer attribue à l'alcool 43 des catastrophes et des accidents.

Je me souviens qu'un journal anglais écrivait dans ses colonnes, vers la fin de 1897, cette phrase significative: L'alcool est la cause certaine de la perte de 70 des navires anglais.

***

Veux-tu quelque chose de plus sur ce point ?

Veux-tu des témoignages!..

J'en ai!

Les médecins d'abord sont presque unanimes à ce sujet: "L'alcool est par lui-même toujours un poison!" dit le Dr Faidherbe. Et le célèbre Dr Lannelongue dit encore plus expressément: "L'alcool n'est qu'une vieillesse anticipée. L'homme bien portant est celui qui résiste le mieux à tous les assauts de la maladie: or, le buveur d'alcool a perdu toute résistance: à 30 ans, il a les tissus d'un homme de 60 ans au moins."

Les hommes d'Etat ont sur ce sujet des paroles terribles. En voici une, une seule. Elle est de Gladstone: "L'alcool, dit-il, fait de nos jours plus de ravages que ces trois fléaux historiques: la famine, la peste et la guerre. Plus que la famine et la peste, il décime: plus que la guerre, il tue:.. et il fait plus que tuer... il déshonore!..

Les explorateurs et les généraux ne sont pas d'un autre avis. Dans son expédition d'Egypte, le général anglais Wolseley avait interdit à ses troupes, malgré même les observations du médecin, l'usage de toute boisson alcoolique.

Mon cher ami, on dit tantôt que l'alcool convient aux climats chauds et tantôt qu'il est nécessaire aux pays froids.

Or,

Comment se fait-il que Stanley refusa d'en donner à ses hommes durant la marche forcée qu'il effectua à travers l'Afrique à la recherche d'Emin Pacha... et que dans sa fameuse expédition parmi les glaces du pôle Sud, Nansen n'embarqua pas une seule goutte de boisson alcoolique!..

***

Bref!..

Si tu veux t'empoisonner et empoisonner ta famille,.. continue de boire.

Si tu veux vivre et te bien porter... bois de l'eau.

Et crois-moi malgré tout

Ton vieil endurci

LE FRANC-TIREUR

Pages d'album

Aux pauvres de cœur comme aux pauvres d'argent, faites l'aumône, ne la leur demandez pas.

SOUS LA CROIX

Je rêvais aux malheurs de ma triste jeunesse,
Aux fardeaux sous lesquels ploya mon âge mûr
Revivant ces longs jours d'angoisse et de détresse,
Mon destin m'apparut, et je le trouvai dur.

Mais une voix me dit: "Ta souffrance égoïste
Soupire à chaque pas douloureux que tu fais:
Joins tes frères, leurs pleurs ont jalonné la route:
Avec lequel d'entre eux veux-tu changer de faix ?

J'ai regardé: chez tous saignait quelque blessure:
De ces foules en deuil montait un sourd murmure:
La vie était pesante au berger comme aux rois.

La voix reprit: "Il faut te vaincre et te soumettre.
Homme: Le serviteur est-il plus que le maître ?
Pense au Christ.." Je me tus et j'acceptai ma croix.

SUR LE VIF

Le monsieur qui n'a jamais pu manger une mandarine

Monsieur et Madame finissent de déjeuner. La domestique a posé le dessert sur la table et est sortie de la salle à manger.

Monsieur *avançant une assiette de fruits vers Madame* — Tiens, ma bonne, veux-tu une mandarine ?

Madame — Non, merci. Elles sont presque toujours acides. Je vais prendre un biscuit.

(*Monsieur prend une mandarine et se met à l'éplucher.*)

Madame — Est-ce qu'elle est douce ?

Monsieur—Je ne sais pas. Je n'ai pas encore goûté.

Madame—Si elle est douce, tu me le diras.

Monsieur, *goûtant la mandarine.* —Elle est très douce.

Madame —Voyons, que j'en goûte un quartier..

Monsieur présente à Madame (quartier sur son assiette)

Madame.— Oui, elle est assez douce.

Monsieur.—Tiens, la voilà tout entière.

(*Il lui passe la mandarine et s'apprête à en choisir une autre.*)

Madame, *après avoir mangé* deux ou trois quartiers. — Non, tiens, décidément, je te la rends. Elle a encore un petit goût de vinaigre.

Monsieur. — Eh! bien, alors, moi? Je ne vais avoir qu'une demi-mandarine ?

Madame.—Une demie ? J'en ai pris à peine trois quartiers..

Monsieur—Enfin, je n'aurai tout de même pas une mandarine entière..

Madame — Rien ne t'empêche d'en prendre une autre.

Monsieur.—Je ne veux pourtant pas en manger deux.

Madame. — Enfin, que faut-il que je te dise ? Moi, je n'en veux plus,

Monsieur.—Passe-la moi, alors. Je ne vais pas perdre ça. Ce serait bête.

Madame.—Tiens, mon ami. (*Elle lui repasse la mandarine entamée.*)

Monsieur.—C'est tout de même fort. C'est tous les jours la même chose. Jamais je n'ai pu manger une mandarine.

Madame.—Pourquoi donc ?

Monsieur.—Mais à cause de toi! Tous les jours, quand je t'en offre, tu me réponds: non. Et puis, dès que j'en ouvre une, tu demandes à en goûter. Et jamais tu ne la trouves assez douce!

Madame. —Eh bien! qu'est-ce que ça te fait ?

Monsieur.—Ça me fait que tu m'en manges régulièrement trois ou quatre quartiers, et que je suis obligé de me contenter du reste.

Madame.—Je te répète que tu n'as qu'à en prendre une autre.

Monsieur.—Je te répète que je ne veux pas en manger deux. C'est trop. C'est excessif. Mais, sapristi, je voudrais bien, une fois dans ma vie en manger une tout entière!

Madame. —C'est pourtant pas moi qui t'en empêche!

Monsieur.—Celle-là est forte

Madame—Mon Dieu comme tu es grincheux! Prends donc toutes les mandarines de l'assiette, puisque tu en as la passion!

Monsieur.—Je n'ai pas la moindre passion.

Madame.—On le croirait à t'entendre..

Monsieur *résolument.*— Eh bien! tant pis! Je vais remettre cette demie-là, qui n'est pas épluchée, tu la donneras à Rosalie. Et je vais en prendre une autre!

Madame. —Tu es bien libre!

(*Monsieur prend une autre mandarine et se met à la défaire. Madame le regarde.*)

Monsieur *mangeant son premier quartier.* —Elle est délicieuse!

Madame.—Vrai? alors, tu serais bien gentil de m'en passer un quartier!..

COIN SCIENTIFIQUE

La composition des fards

Belles mesdames, qui vous fardez pour accorder votre teint aux toilettes à la mode, savez-vous bien ce que vous vous mettez sur les joues ? Un excellent chimiste nous a chargés de vous le dire.

Les fards couleur chair sont à base d'oxide de zinc, de bolus rouge et de bolus blanc, de carbonate de magnésie et d'amidon de riz; on mêle les doses, on tamise, et l'on peut s'en servir.

Les fards blancs sont composés de talc, de carbonate de magnésie, de blanc de baryte, de bismuth, de carbonate de chaux, d'écume de mer; évitez d'y mêler du blanc de céruse.

On peut aussi composer des fards blancs avec de la poudre d'iris, du sous nitrate de bismuth, de l'oxyde de zinc, de la craie et de l'essence de géranium.

Les fards rouges doivent leur couleur à la carthamine, au carmin, parfois encore au sel de mercure, mais ce sel irrite les lèvres.

Les fards bleus se préparent avec du talc et du bleu de Prusse, et les fards noirs sont composés de noir de fumée et de noir d'ivoire.

Mesdames, maintenant que vous êtes renseignées, n'oubliez pas que l'hygiène, la santé, la bonne conduite et la tranquilité d'une conscience pure sont encore les meilleurs adjuvants de la beauté.

Et puis, laissez-moi vous indiquer en terminant le moyen dont se sert une de nos grand'mères encore vivante et pleine de santé:

Si vous voulez avoir des couleurs, pincez-vous les joues avec vos doigts, bien fort, bien fort!.. et vous verrez que ça produit meilleur effet que les poudres et les peintures.

Les plus grandes églises du monde

La plus grande église du monde est celle de St Pierre de Rome: elle peut abriter 45.000 hommes.

Le dôme de Milan en contient 37.000; St Paul, à Rome, 32.000; le dôme de Cologne, 30.000. Puis viennent l'église de Saint Paul, à Londres, et celle de Pétronius, à Bologne, avec la place pour 25.000 dans chacune.

La Hagia Sophia, à Constantinople, maintenant entre les mains des Turcs, mosquée de Sophie, peut recevoir 23.000 hommes; Saint-Jean-de-Latran, à Rome 22.000; Notre-Dame de Paris, 21.000; le nouveau dôme de New Oork, 17.000; la cathédrale de Pise et celle de Saint-Etienne, à Vienne, chacune 13.000; l'église de St-Dominique, à Boulogne, 11.400; celle de Notre-Dame de Munich, 11.000; et celle de St Marc, à Venise, 7.000; Notre-Dame de Montréal, 10.000.

La femme

Le vrai rôle de la femme, sa fonction, c'est d'être l'épouse, la mère.

Le mariage est la base éternelle de la famille et de la société.

Il faut vivifier cette grande institution qui est en train de s'étioler, et lui rendre du sang nouveau.

Aux riches, il faut insuffler une âme plus haute, des conceptions plus humaines et plus larges.

Il faut leur dire qu'au lieu de rester pour eux une association d'intérêts et de convenances, le mariage doit être vraiment ce qu'il y a de plus grand et de plus noble au monde: l'union de deux libres volontés pour la vie et la mort, pour la création surtout du nouvel être où le meilleur d'eux-mêmes fructifiera.

Aux pauvres, il faut tenter de rendre leur sort moins dûr, en sorte qu'ils puissent trouver dans le mariage rendu plus facile la possibilité de vivre et le respect d'eux-mêmes.

Reponse sublime

Une petite fille de huit ans priait seule dans sa chambre où elle est surprise par sa grand'mère, dans le courant de la journée.

—Que fais-tu là, mon enfant ?

—Je prie le bon Dieu, bonne maman.

—Tu n'avais donc pas fait ta prière ce matin ?

Oh si.....

—Alors, pourquoi priais - tu ? As-tu fais quelque faute ?

—Oh! non.

—Pourquoi donc priais-tu? dis-le moi.

—Parce que j'aime le bon Dieu.

DROLERIES

Amabilité

Deux messieurs, la fin d'une conversation:

—Croyez-vous, maintenant, que je sois aussi bête que j'en ai l'air ?

—Oh! non, car ce serait un comble!

Pas de chance

—Ce n'est vraiment pas de chance, disait l'autre jour Balandard à un ami. Figurez-vous que je mets la main sur un vieux garçon auquel je pense marier ma fille aînée. Pendant un mois je l'invite à dîner tous les jours et, le sachant gourmand, j'engage une cuisinière émérite, un véritable cordon bleu: savez-vous ce qui arrive ?

—???

Il épouse la cuisinière.

Un maracle

Le filleul du curé disait un jour à son parrain:

—Moi, d'abord, je ne crois pas au miracles. Du reste, je ne sais même pas ce que c'est.

—Ah! répond le curé. Et veux-tu le savoir ?

—Oui.

—Eh bien! retourne-toi!

Le filleul se retourne et le curé, après lui avoir envoyé un maître coup de pied au bas du dos:

—L'as-tu senti ?

—Oh! que oui, que je l'ai senti. Eh bien ?

—Eh bien ? mon garçon, si tu ne l'avais pas senti, ce serait un miracle!

Pauvre femme!...

—Très bien, cher maître, ce portrait de ma femme!

—Il ne lui manque que la parole.

—Non, non.... elle est parfaite comme ça!

Une preuve

Garçon!.. Qu'est-ce que c'est!.. Un cheveu dans le beurre!

—Ah! voilà, monsieur... c'est un poil de vache... Nous en mettons toujours dans le beurre pour montrer que ce n'est pas de la margarine!

Bonne Référence

Un commerçant annonce dans les journaux qu'il a besoin d'un commis honnête "pour rester confiné dans son bureau dix heures par jour. S'adresser à etc."

Le lendemain un monsieur se présente.

—Croyez-vous pouvoir rester enfermé si longtemps chaque jour ? interroge le négociant.

—Oh! oui, monsieur, répond l'autre avec un sourire d'une ineffable candeur: j'ai été sept ans en prison.

Pensee d'actualite

"Quand l'idée religieuse est chassée de l'esprit du peuple, la place qu'elle occupait ne tarde pas à être envahie par une sorte de possession infernale; à sa suite, le génie et le courage s'évanouissent, et l'apostasie est punie par l'abrutissement."

GUIZOT

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous articles, nouvelles, communications, destinées à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenu au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction. 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration : 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, SASK., 10 AVRIL 1913

Les Canadiens dans l'Ouest

Ou irons-nous !

IV

Dans trois articles précedents, j'ai étudié les trois différentes situations des Canadiens-Français dans l'Ouest. Mon but, dans cette étude, était de battre le rappel en faveur du groupement Canadien-Français parmi ceux qui sont presque isolés dans des centres anglais et protestants, ou qui sont tout-à-fait isolés, loin de tout centre, et par la réflexion sur les inconvénients de leur situation d'amener sur leurs lèvres la question posée en tête de ces articles : "où irons-nous ?"

A cette question je réponds en leur indiquant une place canadienne-française sur les bords de la Saskatchewan, et pour leur bien expliquer la situation je ne puis mieux faire que de reproduire un article, que M. J. A. Roy, de Delmas, et moi, nous avons envoyé dernièrement à un journal du Bas-Canada. Bien que s'adressant plus directement au gens de l'Est, il pourra cependant être utile à ceux de l'Ouest.

Le voici :

"Arrivés à la fin de mars, et fatigués de l'hiver, nous attendons avec impatience, les yeux tournés vers le sud, les immigrants à plumes, corneilles, canards, outardes, et autres, qui viendront nous annoncer d'une façon définitive le retour de la belle saison, mais avec combien plus d'impatience encore, nos yeux et nos pensées surtout se tournent vers l'Est, d'où nous attendons des compatriotes, qui viendront renforcer nos petits groupes canadiens - français de l'Ouest, et comme Delmas est un de ces groupes, nous nous disons avec confiance : "il y en aura pour nous, si Delmas est connu."

"J'ai dit : "si Delmas est connu" Evidemment c'est la condition première, car d'après ce principe qu'on ne désire pas ce qu'on ne connait pas, il est évident qu'on ne viendra à Delmas que si l'on connait Delmas.

La place de Delmas n'est pas connue comme elle mérite de l'être, parce qu'on n'a pas fait pour cette place la grosse réclame qu'on a faite pour d'autres moins avantageuses pourtant.

Pour ma part, je trouve que trop de modestie peut nuire, qu'il est temps de faire connaitre la place, et qu'il est même permis d'en faire valoir les avantages, pourvu que l'on reste dans les limites de la vérité.

C'est dans ce but que je m'adresse à votre journal, lui demandant de m'accorder une petite place dans ses colonnes pour une réclame en faveur d'une place canadienne-française.

Cette réclame, je veux la faire, non pas comme on fait la réclame trop souvent, c'est-à-dire avec des mots qui ne répondent pas à une réalité, mais par un simple exposé de la situation, laissant à chacun le soin de juger si cette situation lui convient.

Dans la province de la Saskatchewan, sur la ligne principale du Canadien Nord, qui va de Winnipeg à Edmonton, à 20 milles à l'ouest de Battleford, et à environ 275 milles à l'est d'Edmonton : c'est là que se trouve Delmas.

Delmas est une paroisse, et j'ajoute que c'est une paroisse Canadienne-Française, presque sans mélange d'autres nationalités et d'autres religions, ce qui est assez rare dans l'Ouest.

Il y a une église assez jolie, et pouvant contenir une population un peu plus grande que la population actuelle.

Il y a un prêtre résident.

Il y a un couvent-pensionnat, où 9 Sœurs de l'Assomption de Nicolet donnent l'instruction et l'éducation à plus de 50 enfants.

Il y a, en plus du pensionnat, une belle et grande école, où les enfants de la paroisse sont enseignés par deux maitresses, qui sont aussi deux Sœurs de l'Assomption.

Voilà ce que nous avons au point de vue de la religion et de l'éducation.

Je sais très bien que ce n'est pas cela, qui amènera des compatriotes dans l'Ouest, car sous ce point de vue vous êtes aussi favorisés dans l'Est, mais je sais aussi que les Canadiens-Français considèrent beaucoup, et avec raison, ce point de vue de la religion et de l'éducation, et qu'un certain nombre objectent de venir dans l'Ouest, parce qu'ils craignent de ne pas trouver ce qui leur convient sous ce rapport. Si cette objection est vraie pour bien des places de l'Ouest, vous voyez qu'elle ne peut pas exister pour Delmas, et c'est déja beaucoup de vous le faire savoir.

La conclusion de ce premier point, c'est que Delmas est une place exceptionnellement avantageuse pour la nationalité, puisque c'est une place Canadienne-Française, exceptionnellement avantageuse aussi pour la religion, puisqu'on y trouve église, prêtre, couvent, pensionnat, école catholique.

Delmas est encore une place avantageuse pour la qualité du terrain. Au dire des experts, et de ceux qui ont dirigé la construction du C. N. R., depuis Winnipeg jusqu'à Edmonton, la terre, à Delmas, est une des meilleures terres à blé, qu'ils aient trouvé : et, comme j'ai promis de ne pas faire une réclame avec des mots, mais de vous donner des faits, vous pouvez vous adresser à M. Henri Alain, qui possède 320 acres, tout à proximité du village, et si vous l'interrogez sur sa récolte de l'année dernière, il vous dira que le rendement du blé l'année dernière a été de 48 minots et demi à l'arpent. Ne croyez pas que la terre de M. Henri Alain soit un coin unique dans la paroisse, mais toutes les terres, à l'est de la sienne, sont aussi bonnes.

Le terrain est moitié en bois, et moitié en prairie. Le bois n'est que du petit tremble, sans doute, il y a un peu de travail pour défricher, mais c'est là que la terre est meilleure.

Delmas est encore une place avantageuse pour les communications, le charroyage, etc. Elle se trouve située sur la grande ligne du C. N. R., entre Winnipeg et Edmonton. Nous avons la station avec agent, au milieu du village. On peut facilement envoyer le lait à Battleford, où une crêmerie vient d'être établie, qui donnera $1.60 du cent.

Voilà quelle est la situation de Delmas, et cependant, malgré tous ces avantages, il nous manque une chose importante, il nous manque la population : nous ne sommes dans la paroisse que 50 familles. Comme cela peut étonner, je veux en donner en quelques mots l'explication. Cela tient d'abord, comme je l'ai dit plus haut, au manque de réclame. Cela tient encore au peu de terrain du gouvernement qu'il y avait à prendre dans le voisinage : ce peu a été pris aussitôt. Le reste du terrain était occupé soit par les sauvages, soit par la compagnie du C. P. R., et quand, il y a quelques années, les sauvages ont vendu pour aller plus loin dans le Nord, ce terrain est tombé entre les mains de gens qui achetaient dans l'intention de revendre. Cela explique pourquoi la place est restée plusieurs années sans grand changement. Aujourd'hui que les terres du gouvernement se font de plus en plus rares, et qu'il faut les aller chercher loin des communications, ceux qui viennent dans l'ouest trouvent plus avantageux d'acheter dans des places déjà établies.

C'est pourquoi je viens indiquer à mes compatriotes une place particulièrement avantageuse, à raison des avantages déjà signalés, et aussi à raison du prix peu élevé des terres, que la réclame négligée n'a pas fait monter. Aujourd'hui vous pouvez acheter une bonne terre, à Delmas, à partir de 15 piastres de l'acre, mais il est sûr qu'un certain nombre de familles venant s'établir, le prix des terres augmentera : les premiers venus seront les plus favorisés. Nous avons de la place tout de suite pour 10 familles en plus, et c'est ce nombre que nous voudrions atteindre d'ici l'hiver prochain.

Ce que nous voulons surtout, ce sont des habitants, car dans le village, nous avons déjà un hôtel, deux magasins, un autre petit magasin de fruits, et restaurant, un forgeron : nous attendons un boucher. C'est suffisant, tant que la population rurale ne sera pas plus nombreuse.

Un habitant, pour s'établir à Delmas, devrait avoir au moins $3000, car il lui faudra faire un premier paiement sur la terre achetée, se procurer des machineries, etc. Il serait même à souhaiter qu'il ait un peu plus que cette somme. Il y a des gens qui étaient assez à l'aise en Bas-Canada, et qui sont venus s'établir sur des terres dans l'ouest, sans faire aucune spéculation ; ils avaient simplement l'intention de développer plus rapidement leur situation tout en continuant à vivre de la même vie qu'en Bas-Canada. Aujourd'hui ils ne le regrettent pas. C'est par exemple le cas de M. Jos. Prince, de Delmas, anciennement de St. Grégoire, près Nicolet. Il se trouve dans une situation qui lui permet d'envisager l'avenir avec bien plus d'espérances, qu'il ne pourrait le faire, s'il était resté à St. Grégoire.

Mais il faut mettre un terme à mes réflexions, que pourtant j'aurais voulu faire plus longues encore, et je résume en quelques mots.

Que ceux-là qui rêvent de faire fortune en très peu de temps, et sans grand travail, que ceux-là passent à Delmas sans s'arrêter, car ils font partie de ces immigrants trop nombreux qui arrivent dans l'Ouest avec des illusions, qui vont d'une place à une autre, sans se fixer jamais, poursuivant toujours les mêmes illusions sans pouvoir les réaliser, dépensant ainsi le peu d'argent qu'ils avaient apporté : ils finiront par s'en aller, ou deviendront les engagés des autres, qui ont compris que dans l'Ouest comme ailleurs, l'aisance n'est acquise qu'au prix du travail et d'efforts persévérants, et que s'ils s'en trouvent qui font fortune rapidement et sans peine, c'est toujours l'exception, et le plus souvent le résultat de la chance.

Ceux-là au contraire, dont l'ambition est de vivre par leur travail, qui sont prêts à sacrifier pour un temps une vie peut-être un peu

(A suivre en 5me page)



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement a l'agence ou a la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frere ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mere, son fils, sa fille, son frère ou sa seur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes.

Prix $3 00 l'âcre Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Les Canadiens dans l'Ouest

(Suite de la 4e page)

plus facile qu'ils mènent en Bas-Canada, et à accepter courageusement les inconvénients d'un changement et les petites difficultés du début dans un pays nouveau, tout cela dans le but et dans l'espérance de se faire pour eux et pour leurs enfants un avenir meilleur, que ceux-là viennent à nous! Pour moi, c'est cette espérance qui m'a amené dans l'ouest, et à Delmas, voilà bientôt un an, et cette espérance, après un an, je la conserve encore, et je suis certain qu'elle s'affermira de plus en plus si des compatriotes, comprenant les avantages réels de la place, viennent se joindre à nous.

Ce que j'ai voulu, c'est faire connaître la place par un simple exposé de la situation, et tous ceux qui viendront à nous peuvent venir avec l'article du journal, et me demander la preuve de tous les faits produits dans cet article.

Je termine en envoyant un sympathique salut à tous mes compatriotes de Québec, et en me mettant à leur entière disposition pour tous les renseignements qu'ils désireraient. Je suis autorisé à dire qu'on peut également s'adresser pour les renseignements au Rév. Père A. Watelle, curé de Delmas.

Signé: J. A. Roy,
à Delmas.

Cet article donne une idée exacte de la place, et j'espère qu'après en avoir pris connaissance, plusieurs se décideront à venir nous voir.

A. Watelle,
curé de Delmas.

Le referendum à la Saskatchewan

Une initiative à surveiller

Le Devoir du 27 mars, sous la signature de M. Omer Héroux, contient l'appréciation suivante:

L'Ouest nous réserve plus d'une surprise d'ordre politique ou économique. La population des nouvelles provinces ne s'embarrasse guère, règle générale, des traditions ou des préjugés anciens: elle contient un noyau de gens, particulièrement des Américains, qui, dans leur pays, ont entendu discuter toutes les formes de gouvernement et à qui l'intérêt des partis ne peut encore fermer les yeux sur ce qu'ils croient juste ou utile. Voilà pourquoi la législature de la Saskatchewan a si rapidement adopté cette loi sur l'initiative et le referendum qui scandalisera sûrement un certain nombre de théoriciens de l'Est. Nous ne parlons point des *praticiens* qui trouvaient excellent qu'on fit un plébiscite sur la vente et la fabrication de l'alcool et qui jugent inconstitutionnel et quasi-révolutionnaire le plébiscite sur la question navale: ceux-ci n'ont rien à faire dans le domaine des idées.

++++

En quoi pourtant cette loi nouvelle (dont le *Devoir* exposait hier le mécanisme) peut-elle blesser l'ordre ou l'intérêt public?

On a dit que le plébiscite est chose non prévue par la Constitution britannique. Mais la Constitution britannique n'est pas un texte définitif et immuable; c'est un organisme vivant qui s'adapte aux besoins des peuples libres, et ce sont les chefs mêmes du parti conservateur, les gardiens nés de la tradition anglaise, qui ont proposé de régler par voie de referendum la grande question du *Home Rule*.

On a dit encore, et cette parole se retrouvait récemment sur les lèvres d'un homme fort distingué, que des problèmes comme celui de la participation du Canada à la défense générale de l'Empire, sont trop complexes pour être soumis à l'arbitrage du peuple.

Si l'objection a quelque valeur, elle n'atteint pas seulement la théorie du referendum, elle frappe à la base même du régime parlementaire. Car, quel est le plus difficile problème: porter un jugement sur telle question parfaitement délimitée, sans avoir à se préoccuper de la répercussion de ce jugement d'ensemble sur le sort d'un parti, au cours d'une élection où se mêlent tous les programmes, tous les intérêts et tous les appétits?

++++

On dira peut-être: le Parlement est plus compétent que la foule. Je n'en suis pas du tout sûr: en admettant que le niveau général de la culture parlementaire soit un peu supérieur à celui de la culture générale, il faut reconnaître que la foule est infiniment moins apte que le Parlement à subir les pressions des groupes occultes, plus indépendante des puissances financières et beaucoup moins accessible à la corruption.

Dans une assemblée de cent ou deux cents personnes, il suffit parfois de tenir trois ou quatre hommes pour faire marcher la majorité. Un certain nombre de gens peuvent toujours être mâtés par des promesses; la plupart sont tellement pris dans les liens de parti que rien ne les peut émouvoir, une fois que les chefs ont parlé.

Du reste, tout vote parlementaire sur une question d'intérêt général peut entraîner la chute d'un gouvernement, et la question ministérielle avec toutes ses conséquences se trouve ainsi perpétuellement posée. Rien ne saurait plus fortement entraver la liberté des députés, tandis que l'essence du referendum, c'est la libre appréciation d'une mesure jugée en elle-même, en dehors de l'intérêt des chefs et des partis.

Prenons un exemple concret: la question navale, par exemple. Qui n'avouera que le vote populaire, dans un plébiscite, différerait essentiellement de celui des députés?

++++

Le referendum s'imposera à son heure, quand les partis—ce qui ne tardera guère—auront suffisamment dégoûté le peuple du système actuel. Il apparaîtra comme une soupape de sûreté du régime parlementaire pur.

Le referendum n'est pas, du reste, une simple théorie, c'est un fait qu'on peut étudier en Suisse, pour ne citer que ce pays.

Depuis douze ans, le peuple y a rejeté douze des vingt-cinq lois adoptées par le Parlement et qui lui furent ensuite soumises. N'est-ce pas la preuve éclatante du désaccord qui existe trop souvent entre le corps électoral et ceux qui sont censés traduire sa pensée!

L'initiative de la Saskatchewan mérite donc d'être examinée de près."

Statistiques catholiques du Canada

Mise au point pour le "Catholic Register" et le "Tablet"

Les Cloches, de St Boniface, publient un article fort bien élaboré sur les statistiques catholiques du Canada que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs. Après avoir cité les chiffres publiés au premier volume du recensement, il ajoute à l'adresse du *Catholic Register* de Toronto.

"Si l'on en veut bien croire le *Catholic Register* de Toronto, numéro du 13 mars, les Catholiques autres que ceux de langue anglaise et de langue française ne sont pas comptés dans ces chiffres. "The Ruthenians, 215,000 strong in the Dominion, and other Catholics, besides the English and French, are not included in the total given above". D'où le confrère veut créer l'impression que les Catholiques de langue anglaise sont en forte majorité dans toutes les provinces du Canada excepté dans celle de Québec. C'est la conclusion qui se dégage des chiffres présentés s: la note ajoutée est vraie.

Sur quoi s'appuie cette affirmation que l'on ne trouve nulle part ailleurs que dans le *Catholic Register*? Tous les journaux, qui ont rapporté, d'ès qu'elle a été fournie, l'information en question, ont dit que le chiffre 2,833,041 comprenait le nombre total des Catholiques du Canada, comme le dit luimême le confrère dès les premiers mots de son article. "The total number of Catholics in Canada is 2,833,041, out of a total population of 7,206,643". Cette première affirmation — celle qui a fait le tour de la presse — est la contradiction flagrante de la note restreignant le chiffre aux seuls Catholiques anglais et français; car si l'on additionne les chiffres fournis par chaque province l'on constate que leur somme forme justement le total 2,333,041.

"Du fait que l'information fournie au Sénat ne donne que le chiffre total des Catholiques du pays, leur nombre par province, ainsi que le nombre des Canadiens français par province, il n'est pas permis de conclure — sans se contredire — que ces chiffres généraux ne représentent que les seuls Catholiques anglais et français, ou de faire entendre que tout ce qui n'est pas français, est anglais, quand dans la seule ville de Winnipeg, par exemple, comme l'affirmait le maire Deacon dans un discours public, le 17 mars dernier, il y a 65 nationalités parlant 65 langues différentes."

On se souvient aussi que Mgr Jackman, de Londres, avait découvert l'augmentation catholique phénoménale de 401,000 unités (!!) en Saskatchewan, et qu'il faisait entendre, dans le *Tablet*, que ce chiffre devait être un irrésistible argument en faveur de la thèse anglicisatrice et impérialiste pour l'Ouest, puisque, disait-il, l'augmentation totale des Catholiques de langue anglaise avait été de 830,000, celle des Catholiques de langue française de 406,150 et...... celle des Catholiques de la Saskatchewan de 401,000. On se rappelle ces chiffres fantaisistes.

Voici la réflexion des *Cloches* à ce sujet:

"D'où viennent ces chiffres de 830,000 et 406,150 donnés comme accroissements respectifs des Catholiques d'origine britannique et d'origine française? S'ils ne sont pas mis là à plaisir pour le besoin d'une thèse, nous nous refusons à reconnaître au premier la moindre autorité, parce que les seuls chiffres officiels connus l'infirment absolument. En effet, parmi les chiffres fournis au Sénat, nous constatons qu'il y a 2,054,890 Canadiens français. Or, comme on le sait, les Canadiens français, à très peu d'exceptions près, sont catholiques. Si donc l'on soustrait leur nombre du nombre total des 2,833,041 Catholiques du Canada, il ne reste pas 800,000 pour les Catholiques canadiens de toutes les autres nationalités. Et s'il n'y a pas au Canada 800,000 Catholiques parmi toutes les nationalités autres que la nôtre, comment se peut-il que les catholiques d'origine britannique aient augmenté de 830,000 de 1901 à 1911? A Mgr Jackman d'expliquer l'énigme! Aurait-il fait la même erreur que pour la Saskatchewan?"

Erratum

Une erreur typographique s'est glissée dans l'article intitulé: "La population canadienne française" que nous avons publié en première page la semaine dernière.

Au lieu de "13.245 catholiques d'autres langues" pour la Nouvelle Ecosse, il faut lire: *63,245* catholiques d'autres langues et 51,746 catholiques de langue française.

Colonisation française en Saskatchewan

(Suite de la 1e page)

une complaisante sympathie— des revues, en tête desquelles se place "La Canadienne"— cherchent à intéresser l'opinion française aux choses du Canada....

Nos capitaux connaissent maintenant la route de votre pays et certes, ceux qui la leur ont montrée, méritent votre reconnaissance et tous nos éloges.

Mais cette publicité ne suffit pas parce qu'elle se disperse trop, et ne se spécialise pas dans cette seule question vitale qui vous tient à cœur: "l'immigration française"

Notre or va au Canada, mais cet or déjà cosmopolite, s'y internationalise encore parce qu'il n'y est pas "*porté*" par nos nationaux.

Il faut donc que nous exportions des *hommes*, prêtres, missionnaires, colonisateurs, homesteaders. Français de l'Ouest-Canadien, vous ne pouvez pas nous aider financièrement car vous n'êtes pas riches et vous avez chez vous trop d'œuvres à soutenir.

Vous pouvez seulement nous renseigner sur les meilleures terres à prendre, les meilleures fermes à acheter, les industries à créer, les meilleurs régions à coloniser—vous pouvez nous dire où il y a des débouchés, des écoles, des églises, des compatriotes d'installés. C'est tout. Pour publier en France ces renseignements, par le journal, la brochure, le tract, le prospectus, la conférence, il faut de l'argent. Or en France, vous savez que les catholiques, n'ont pas trop du leur pour soutenir la "guerre" qui leur est faite. La bataille pour la "liberté de l'enseignement" va reprendre, acharnée, inexorable. Leur attention, leurs finances vont se trouver absorbées pour soutenir l'assaut judéo-maçonnique.

A ceux, qui comme nous, veulent continuer à soutenir la cause catholique et française au Canada, il faut donc une aide financière de "chez vous." Une catégorie de patriotes Franco-Canadiens peut nous donner cette aide sans faire aucuns sacrifices... au contraire.

Je veux parler de vos "real-estates", marchands de terrains, lots-de-ville et immeubles. Naturellement je ne parle pas des anglais, américains ou autres étrangers exerçant cette profession: qu'ils vendent à un "green horn" de n'importe quelle nationalité cela leur est bien égal, du moment qu'il y a des dollars "à faire" Mais les "real-estates" catholiques et patriotes français du Canada doivent de préférence attirer les colons artisans et industriels français, dont la valeur d'ailleurs est bien supérieure à tous points de vue, à celle des "ex-prisonniers, loafers, tramps, drunkards, hooligans, "de l'Armée du Salut" et, des pouilleux galiciens et juifs que l'Europe centrale et balkanique leur envoie.

En France actuellement par suite d'une crise religieuse et sociale, qui entrave la liberté des uns et l'ascension économique des autres, beaucoup de nos nationaux, possédant des capitaux—ne demanderaient pas mieux que d'aller au Canada exerçer leurs talents, leurs capacités, leurs connaissances techniques pourvu qu'on leur assure cette liberté à laquelle ils tiennent tant et la possibilité d'une réussite qu'ambitionne tout homme, pour lui et sa famille.

Il faut leur faire connaitre le Canada. Il faut de la publicité en France, une grande publicité, principalement dans les provinces agricoles qui, comme la Normandie, sont les plus proches, les plus "parentes" du Canada par le climat et la psychologie de leurs habitants.

"Real-Estates" catholiques et français de la Saskatchewan vous avez intérêt à nous aider à vous envoyer des colons. Nous allons publier un bulletin dans lequel nous traiterons de la colonisation française dans votre Province, nous donnerons tous les renseignements généraux dont je parlais il y a un instant.

Aidez-nous donc financièrement. Faites-nous les propositions qui vous paraissent les plus efficaces et en servant un idéal religieux et patriotique vous développerez en même temps vos affaires, vous servirez intelligemment vos intérêts et vous augmenterez vos bénéfices dans un avenir qui ne saurait tarder.

Edouard Brunet

Directeur de l'office d'Etudes-Canadiennes" Fondateur de la "Compagnie Agricole et Foncière du Lac Wakaw"

41 RUE JULES LECESNE, HAVRE

XXIVe Congrès eucharistique international

Qui aura lieu du 22 au 27 avril a Malte

On s'occupe activement des préparatifs du XXIVe Congrès eucharistique international qui aura lieu ici durant la semaine du 21 avril courant. On en a publié le programme.

Le Congrès sera présidé par S. Em. le Cardinal Ferrata, légat de Sa Sainteté. Il arrivera à La Valette, mardi, le 22 avril. S. Exc. Mgr. Portelli, O. P., évêque titulaire de Sélinonte, auxiliaire de l'évêque de malte et Sa Seigneurie sir J. Carebone, commendeur de Saint-Grégoire le Grand, se rendront à bord pour le saluer et l'accompagneront ensuite à terre. Mgr. l'archevêque-évêque, les dignitaires présents et tout le clergé séculier et régulier l'accompagneront jusqu'à l'église de Sarria (Florianna). Mgr l'archevêque-évêque et l'Illustrissime juge G. Pullicino lui souhaiteront la bienvenue, et de là on se rendra en procession à la concathédrale de S. Jean-Batiste, où seront dites les prières rituelles, Puis Son Eminence gagnera sans apparat le palais épiscopal.

L'inauguration du Congrès aura lieu le lendemain après-midi, le 23 avril, dans la Rotonde de la Musta, par Mgr. Heylen, évêque de Namur, Belgique, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux.

Lecture du Bref de Sa Sainteté par le secrétaire général de l'évéché de Malte;

Discours d'inauguration par S. Em. le cardinal Ferrata, légat de Sa Sainteté;

Réponse de S. Exc. Mgr Pace, archevêque de Rhodes, évêque de Malte;

Discours de S. Exc. Mgr. l'évêque auxiliaire au nom du clergé: de l'Illustrissime marquis Alfred Mattei, camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté, président de la Chambre pontificale et ancien ancien membre du Conseil législatif et exécutif du gouvernement au nom de la ville;

Réponse d'un congressiste étran-ger.

Exposé général du Congrès par le T. R. P. V. Sammut, S. J.

Le soir, sermon et bénédiction du S. Sacrement dans toutes les paroisses et dons les églises qui serviront aux séances des sections.

Tous les jours du Congrès, communion générale et messe pontificale dans l'église cathédrale.

Jeudi, séance des sections pour les diverses langues, et vendredi, troisième assemblée générale.

Samedi après-midi, bénédiction solennelle de la mer avec le Très Saint-Sacrement.

Dimanche, le 27 avril, messe pontificale solennelle de S. Em. le cardinal légat, dans la concathédrale de S. Jean-Baptiste et bénédiction papale.

Dans l'après-midi, procession solennelle avec le T. S. Sacrement, de l'église concathedrale de S. Jean Baptiste à travers les rues de La Valette et Florina. Bénédiction solennelle avec le T. S. Sacrement du haut de la tribune érigée sur la fontaine en face le Mail, dans le "King's Avenue".

Le soir, illumination générale.

Les moulins a farine du Canada

En 1911 la capacité des minoteries conadienne s'élevait à 99,000 minots par jour: en 1912 elle atteignait 110,000 minots et avant la fin de 1913 elle dépassera 125,000 minots par jour avec les nouveaux moulins de Calgary Edmonton et Medecine Hat. On estime que cette quantité suffit à nourrir 30,000,000 d'hommes presque quatre fois plus que toute la population du Canada. De plus les moulins n'emploient que le tiers de la récolte de blé, soit 70 millions de minots sur 200 millions.

Notre nouveau feuilleton

"SAUVEE!"

Tel est le titre du nouveau feuilleton que nous commencerons a publier dans notre prochain numéro. C'est une nouvelle extrêmement intéressante due a la plume de

M. A. de POISIEUX

LISEZ ET FAITES LIRE

Les Voeux du Congrès

A quoi bon? --- Tout va bien!

M. Bourgeois—Nous voici, mon Père, M. Lespérance et moi. Il y a longtemps qu'on ne vous a vu.

Moi—En effet. *L'on s'est ecrit*, mais ce n'est pas comme se voir. On ne peut pas dire tant de choses. Vous voilà revenu de Garneauville, M. Bourgeois, bonnes affaires? Et vous, M. Lespérance, enchanté de votre voyage à Québec?

M. Bourgeois—Oui, mon Père, votre lettre m'a bien servi, allez.

Moi—La vôtre, M. Lespérance m'a fait grand plaisir. Je me disposais à y répondre quand j'ai appris votre prochain retour. Or donc, revoir Québec vous a ravi?

M. Lespérance—Oui, mon Père. Il me semble que ça m'a donné du patriotisme, que je suis revenu plus canadien que jamais. Les gens de là-bas aussi semblent plus attachés à nous autres qu'autrefois..

M. Bourgeois—Ah! mon Père, il s'est laissé berner votre ami François. Les gens de Québec sont bien chez eux, rien ne les inquiète et ils ne s'occupent guère de nos intérêts. Après tout, *à quoi bon!*

M. Lespérance—Mais non! Sans doute il y a encore de la négligence, de l'apathie, mais je suis en état d'affirmer qu'il y a quelque chose qui change dans la province de Québec à notre égard, et c'est pour le mieux.

M. Bourgeois—*A quoi bon!* Belles paroles que tout cela. Qu'est-ce qui nous en revient.

M. Lespérance—Il nous en revient d'abord un peu de courage.

M. Bourgeois—Du courage, quand on est certain d'être vaincu à la fin! *A quoi bon?*

Moi—Comment vaincu, M. Bourgeois?

M. Bourgeois—Eh! bien, mon Père, quand je pense que nous sommes si peu nombreux, en comparaison nous les Canadiens-Français d'en dehors de la province de Québec et perdus au milieu des Anglais ou des autres, noyés, je me dis qu'il faudra bien qu'un jour ou l'autre *on disparaisse* de la scène de l'Amérique, pauvres Canadiens... Nos arrières-petits-fils seront des Américains, mais de Canadiens-Français on n'en reconnaitra plus le visage!

Moi—Vous êtes pessimiste dans vos prophéties, M. Bourgeois!

M. Bourgeois—Mais, mon Père, calculez!

Moi—Je calcule que, en 1760 nous étions 60.000, qu'en 1880 nous étions plus d'un million et que maintenant nous sommes dans les trois millions et demi, en Amérique, ce qui est évidemment.. un recul!

M. Bourgeois—Mais comptez que maintenant nous sommes envahis de toutes parts, et divisés..

M. Lespérance—Divisés? moins que jamais. Nous sommes envahis, mais nous tenons nos positions. En 1880, nous étions dans Québec, 1.073,000: maintenant, au moins 1.606.000: dans Ontario, 102,000: maintenant 205,000: dans l'Acadie, 105.000: maintenant 165,000: dans le Nord-Ouest, 12,000: maintenant 85,000: aux Etats-Unis, 500.000: maintenant 1.700.000. Est-ce que ces chiffres-là vous disent quelque chose?

M. Bourgeois—Mais tous ces étrangers qui s'emparent de nous. Ils prennent notre commerce, nos capitaux nos industries; ça va aux Anglais et aux Américains. Nos ouvriers sont supportés par des Européens ou des Juifs, Syriens, Chinois, etc. Dans nos campagnes, que d'immigrants! Nos habitudes de famille disparaissent, notre langue se perd, notre religion même s'en va..

M. Lespérance—Voyons, voyons, pas d'exagération. Le Congrès de Québec? Puis, le P. Giroux et d'autres missionnaires colonisateurs ne nous amèneront-ils pas des colons par centaines?

M. Bourgeois—Ah! ne vous figurez pas que les Canadiens des Etats-Unis vont revenir en masse au Canada. Quant à ceux de Québec, ils aiment mieux s'en aller au-delà du 45ème que de venir nous fortifier..

M. Lespérance—Je te dis qu'il se fait une réaction, une nouvelle orientation..

M. Bourgeois—*A quoi bon* aussi! aller se perdre aux *Etats ou bien venir se perdre dans* l'Ouest, dans l'Ontario, dans les *Provinces maritimes*, c'est bien la même chose.

M. Lespérance—Ils ne se perdent pas. Se sont ils perdus dans les Cantons de l'Est, les *nôtres*?

M. Bourgeois—Non, mais ils *sont peut être en train de le faire.*

M. Lespérance—Ta, ta, ta.. Où les Canadiens se sont installés, vous le verrez bien partout prendre le dessus et réussir, mon ami!

Moi—Eh! bien, mes braves, je pense que vous jouez au Docteur Tantpis et au Docteur Tantmieux. Il est sûr que nous sommes à une période critique dans notre histoire. Nous sommes bien exposés à perdre notre esprit national, usés par nos frottements quotidiens avec des étrangers à notre race et à notre langue. Le flot d'anglicisation qui nous baigne peut bien nous miner par en-dessous et nous soustraire du terrain qui nous paraît actuellement bien à nous, si nous ne veillons pas. On ne peut pas espérer, non plus, ramener au Canada tous les groupes franco-américains: ce serait une chimère. Ce qu'il nous reste à faire, c'est de nous organiser là où nous sommes, et fortement. Les symptômes d'une renaissance nationale plus puissante que jamais ne nous manquent pas, du reste.

Quoiqu'il en soit, notre salut dépend de ceci, et il est bon de nous en rendre compte:

1o. *Que nos compatriotes s'attachent à la culture de la terre, et qu'ils aiment leurs campagnes.*

2o. Qu'ils ne perdent point l'amour de leur langue et craignent de la laisser entamer.

3o. Qu'ils se tiennent en groupes et ne s'isolent pas au milieu des étrangers.

4o. Qu'ils ne contractent point de mariages mixtes ou bilingues mais qu'ils se marient entre eux

5o. Qu'ils forment des municipalites toutes françaises autant que possible: qu'ils reclament leurs droits là où ils se trouvent mêlés à d'autres races, qu'ils ne se laissent point mettre à l'arrière-plan: qu'ils aient leurs marchands, leurs avocats, leurs médecins, leurs notables, qu'ils les maintiennent dans les charges publiques de commissaires, de conseillers, de maires, de députés, etc.: que jamais ils ne fassent la bêtise de sacrifier leurs compatriotes pour de vils intérêts de partis, d'ambitions, de rancunes, et autres.

6o. Qu'ils aient leurs écoles, qu'ils y mettent le français en honneur, qu'ils aient leurs maîtres et leurs livres français, de façon à donner aux enfants une véritable éducation française.

7o. Enfin, et surtout, qu'ils méritent et qu'ils obtiennent du ciel un clergé canadien-français aussi *clairvoyant et dévoué* que celui qui a sauvé la race tant de fois depuis un siècle et demi..

M. Bourgeois et M. Lespérance—C'est vrai, mon Père, c'est vrai, tout est là.

Moi—Le Congrès de la Langue française n'avait-il pas raison de désirer l'établissement d'un *Bureau de colonisation à Québec* et des *Bureaux correspondants* dans les villes épiscopales des nouvelles provinces, où les nôtres ont chance de s'établir? Avait-il raison de faire observer le besoin qu'ont nos compatriotes de ces provinces, *de médecins, d'instituteurs religieux et laïques, d'un plus grand nombre de prêtres canadiens-français*, pour organiser partout *des paroisses canadiennes-françaises?* Les paroisses, voilà notre force.

M. Bourgeois—Oui, mon Père, quand cela arrivera, je ne dirai plus: *A quoi bon!*

(A suivre en 7me page)

No. 4. — Feuilleton du Patriote de l'Ouest

Quand même!

PAR

PAUL D'ARGES

(Suite)

Il songeait alors aux jours d'autrefois, aux prières en commun, le soir; à la messe du dimanche, au bonheur de ce temps passé qu'il n'avait plus goûté jamais.

Alice s'apercevait bien que son mari devenait autre, que peu à peu, il se faisait plus doux, plus reconnaissant des services rendus. Quelquefois, un grand plaisir faisait battre son cœur plus vite; elle espérait que l'ouvrier allait lui revenir tout à fait; mais comme Lucien continuait à garder le silence, comme il ne lui disait jamais un mot d'affection, l'orgueil retenait ses meilleurs élans, elle songeait avec une douloureuse amertume:

—Il a cessé pour toujours de m'aimer!

IV

Le mieux s'accentuait.. Le malade pouvait aller et venir, par la chambre. On était en mai; avec les premiers beaux jours l'espoir entrait à flots dans le petit logis des Valière.

Rien, pourtant en apparence n'était changé dans les rapports entre les deux époux. Du côté d'Alice, il y avait toujours cette même douceur, ce dévouement de toutes les minutes, cette abnégation constante qui faisait d'elle une vraie sœur de charité. Du côté de Lucien, c'était encore cette fausse honte, cet amour-propre constant qui le retenant, l'empêchait de dire ces mots de repentir qui montaient de son cœur et s'arrêtaient sur ces lèvres: *il lui semble trop dur de s'avouer coupable.*

Un matin, seul au logis, le convalescent s'était approché de la fenêtre ouverte. *L'air pur, le soleil, le vivifiaient, le réchauffaient, faisaient passer en lui comme une force nouvelle.*

Soudain, un bruit de voix, montant de l'étage inférieur, arriva jusqu'à lui. C'était deux voisines qui s'interpellaient d'une fenêtre à l'autre: il prêta l'oreille: la conversation n'avait pas allure de confidence:

—Alors, il va mieux?

—Parait... il se lève maintenant.

—Savoir s'il va recommencer à boire!

—C'est probable! les mauvaises habitudes, ça vous tient, quand on a pas le courage de les combattre...

—C'est égal, ça fait pitié! cette pauvre petite femme est maigre, comme un clou! elle s'en est fait du tourment, depuis deux années!

—Il y a de quoi! Voir tourner si brusquement son mari: souffrir ses rebuffades! Car il lui en a fait voir de dures, allez!

—Je vous crois! Madame Chapoil qui demeure chambre mitoyenne avec eux, en a entendu de belles, il "cognait" ferme, dans ses jours d'ivresse! Elle pourrait montrer de fameuses traces de coups sur ses épaules...

—Elle s'en garderait bien! C'est courageux, plus que ça n'est gros, cette petite femme-là?... Elle ne sait pas se plaindre! Elle en a vu de rudes, pourtant, sans compter que voilà plus d'un an qu'elle a dû mettre ses enfants en garde pour gagner le pain du ménage...

—Eh ben! et le mari, il ne gagnait plus rien?

—Elle ne me l'a pas dit, vous pensez, mais c'était facile à comprendre; il rentrait dans un état, tous les soirs; ça coûte, de boire de cette façon...

"Puis, vous savez, plusieurs fois les petits ont dit des choses... ça ne sait pas se taire, ces mignons!

—Pour comble, il est tombé malade *encore*! elle en a passé des nuits!—S'il était mort, au moins! il lui a fallu travailler double et sans pouvoir dormir!

—Ma foi! je ne sais pas comment elle est bâtie, cette femme-là *mais*, avec ma santé pourtant robuste, je n'aurai pas résisté comme elle.

—Vous souvenez-vous, lui avons-nous assez souvent conseillé le divorce? elle n'a jamais voulu rien écouter.

—Si je m'en souviens! Elle l'aurait certainement obtenu, à son profit, avec la garde des enfants, et ça aurait été bien fait pour l'homme!

—Il n'aurait eu que ce qu'il méritait.— A propos, vous savez pas? Madame Chapoil comme femme de ménage, va souvent donner un coup de main aux bonnes de monsieur Arly, l'avocat de la maison voisine. Naturellement, elle a parlé de Madame Alice, elle a raconté ses misères, et Monsieur l'avocat a dit, parait-il, qu'elle gagnerait sûrement si elle demandait le divorce. Il a même ajouté, par pitié pour la malheureuse, qu'il se chargerait de plaider pour elle...

—Faut le dire à Alice...

—Ma foi, je crois que oui... peut-être que ça la tentera, tout de même, cette fois!...

Lucien n'en écouta pas d'avantage. Une douleur atroce le mordait au cœur: *on avait conseillé à* sa femme de divorcer, et l'on s'ap*prêtait à l'y engager de nouveau*, en lui offrant aide et conseil!... Ah! qu'il était malheureux!

Jamais l'idée ne lui était venue de pareille chose! Si Alice allait se laisser convaincre?

Il avait trop oublié Dieu et ses lois saintes pour se rassurer en songeant que la jeune femme était trop foncièrement chrétienne pour songer à de pareils moyens. Il se mit à marcher de long en large, comme un fou, dans la chambre.

Les voeux de Congree

(Suite de la 6ème page)

M. LESPÉRANCE—Et moi, c'est à cette condition que je pourrai dire en toute vérité : *Tout va bien !*

MOI—Mes amis, n'oublions pas que ces résultats, c'est une affaire qui regarde chacun de nous très directement, si nous voulons la mise à exécution de ces désirs. Ayons des convictions, semons les partout par la parole, écrivons-les à nos amis, organisons-nous, réclamons nos droits, défendons les nôtres, aimons notre race, cultivons notre langue, vivons notre foi, Dieu fera le reste. *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

JEAN MARIAL, O.M.I.

Fannystelle, Man

—Nous espérons que notre digne journal LE PATRIOTE DE L'OUEST recevra de Prince-Albert tout l'encouragement qui est dû au défenseur de notre langue et de notre foi.

Dimanche, 13 avril, notre magnifique église, dédiée au Sacré-Coeur, sera inaugurée. Il y a eu six mois le 5 avril notre première église était détruite par un incendie désastreux. Le contracteur mérite félicitations pour avoir pu faire sortir des ruines en si peu de temps un magnifique monument.

DIVERS

M. Hector Guilbault de la Cie Guilbault Frères, électriciens nous a quitté pour aller prendre un nouvel emploi chez la Cie "Holt Catterpillar Engine" de Calgary, Alta., nous lui souhaitons beaucoup de succès.

M. Henri Piché est à faire peindre l'intérieur de son magasin M. A. Desilets en a le contrat.

M. et Mde Amedée Morrissette font part à leurs amis de la naissance d'une fille, elle a porté au baptême les noms de Marie Cécile. Parrain et Marraine, M. et Mde Eugène Coulombe.

—Madame Cushing qui depuis quelques semaines est malade d'une attaque de pneumonie prend un peu de mieux, elle est encore sous les soins d'une garde-malade de l'hopital de St-Boniface, et du Dr Pert de Carman, Man.

M. Pierre Côté a célébré son mariage le 31 mars à Winnipeg, lorsqu'il a uni sa destinée avec Mde Martin de Winnipeg. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

St. Louis, Sask.

4e Assemblée du Conseil. Tous les membres sont présents.

1o. La question étant revenue sur le tapis, il est décidé d'ajouter plusieurs grands chemins à ceux marqués sur la carte du gouvernement.

2o. Proposé par M. Boyer que huit pour cent soit accordé à l'agent du Trésorier sur l'argent perçu par lui lorsqu'il n'y aura pas saisie. Adopté.

3o. M. Boucher. Que huit abonnements soient pris au "Western Municipal News" pour les officiers du Conseil. Adopté.

4o. M. Abel. Qu'un emprunt temporaire de $500 soit fait à la banque du Commerce, Prince-Albert. Adopté.

5o. M. McLeod. Que $100 soient avancés à M. A. F. Ginnis sur son salaire comme inspecteur des mauvaises herbes. Adopté.

6o. M. Johnston. Que M. Ernest Boucher soit requis de payer sa vieille dette. Adopté.

7o. M. Quale. Qu'une avance de $300 sur ses taxes de l'année courante soit faite à l'école de "Glendale". Adopté.

8o. M. Boucher. Que la taxe municipale pour l'année courante soit de 6½ sous par acre de terre, avec le faculté pour les contribuables de payer leur taxe avec leur travail aux chemins aux gages suivants : un homme avec ses deux chevaux, $5.00 ; un homme seul $2.50 ; un contremaître $3.00 par jour.

Et l'assemblée s'ajourne au 26 avril.

Le catholique imperialiste

Le "Northwest Review" fait remarquer avec à propos que le soi-disant catholique imperialiste toujours prêt à oublier ses bienfaiteurs pour s'allier aux Orangistes, c'est généralement l'ennemi de toute aspiration nationale. Il lutte contre l'Irlandais en Grande Bretagne, et contre le Canadien-français dans ce pays.

"La mentalité produite dans l'Empire anglais par des siècles de fanatisme anti-catholique a développé en lui un instinct contraire, celui de se populariser devant ses adversaires étroits par le culte fervent de tout ce qui a couleur d'impérialisme. Et pourtant les Irlandais et les Canadiens ont droit à un idéal national. Sans eux le catholicisme compterait pour peu dans l'empire. Jusqu'à l'octroi de l'émancipation, la Grande Bretagne fut le pays le plus dur du monde pour les catholiques, et si les choses ont changé depuis c'est dû au fait que les Irlandais catholiques ont réussi à faire abolir les cruelles lois pénales. D'autre part le Canada, sans les Canadiens français du Bas Canada, eût imité le funeste exemple de la mère patrie en fait de fanatisme."

—Malheureux ! disait-il, malheureux que je suis ! j'ai tout perdu par ma faute !

En proie à une agitation fébrile, il ne savait que devenir : jamais il n'avait tant souffert. Au dessus de lui, le Christ étendait les bras sur la croix... d'un mouvement spontané Lucien tomba à genoux, et, pour la première fois depuis deux ans, il pria :

—Mon Dieu, dit-il, je vous ai délaissé, je suis un misérable, ayez pitié de moi quand même ! Ne permettez pas que, par ma faute, je perde Alice ! Gardez-la moi, gardez-moi mes enfants... Si elle me reste, ah ! je vous le promets, je changerai de vie, je redeviendrai ce que j'etais avant d'avoir connu ceux qui m'ont détourné, j'irai à la messe, je ferai mes pâques, comme autrefois...

Longtemps, ainsi, il pria... l'heure habituelle du retour d'Alice était passée, les idées les plus folles hantèrent son cerveau :

—Les voisines l'ont arrêtée, pensait-il ; elles lui redisent de demander le divorce.

...Elle tarde ! peut-être est-elle allé aussitôt voir l'avocat qui s'est offert à plaider pour elle !...

Enfin, dans l'escalier, il reconnut le pas d'Alice. Dévoré d'impatience, il ouvrit toute grande la porte :

—Renvoie les enfants, demanda-t-il vivement, il faut que je te parle !

La jeune femme fut effrayée de son air bouleversé, de ses yeux brillants, de son teint coloré par l'émotion :

—Mon Dieu, se dit-elle, s'il avait bu ?

Sans obection, elle fit entrer les enfants dans la chambre voisine, et, fermant la porte sur eux, elle revint à son mari :

—Que me veux-tu, Lucien ? demanda-t-elle.

—Alice, dit-il, la voix entrecoupée, Alice, tu es en retard, ce soir ... tu es allée chez l'avocat, dis ? tu veux divorcer ?

—Divorcer, moi ?...

—Oui, j'ai entendu tout à l'heure les voisines... elles avouaient t'avoir conseillé de plaider contre moi...

—Je ne les ai pas écoutées, Lucien, puisque je suis là !

—Mais aujourd'hui, elles ont assuré qu'elles allaient te convaincre qu'elles t'enverraient voir un avocat, et que tu obtiendrais tout, contre moi... Le feras-tu, Alice ? le feras-tu ?

Debout, devant elle, il sanglotait comme un enfant... peu lui importait son orgueil, il n'était plus qu'un homme très malheureux qui cherchait à reprendre son bonheur.

—Non, mon ami, répondit doucement Alice, je ne le ferai pas. Et nos enfants, que deviendraient-ils, si je divorçais ? pourraient-ils m'aimer comme ils m'aiment puisque je ferais d'eux de malheureux sans famille ?...

—Alors, dis, c'est pour eux, pour eux seuls, que tu ne consentirais pas à divorcer !

—Non, Lucien, répondit-elle, ce n'est pas pour eux seuls. Ce qui m'a soutenue, c'est la religion... La loi de Dieu défend le divorce comme un crime... Au jour de notre mariage, devant Dieu, j'ai fait le serment de te rester fidèle, en voilà pour jusqu'à la mort ; ce n'est pas la justice humaine qui peut me relever de ce serment solennel : je resterai toujours ta femme dévouée...

—Et... questionna-t-il avec un peu d'hésitation, si tu n'avais pas été chrétienne ?

Alice ne savait pas mentir :

—Si je n'avais pas été chrétienne, répondit-elle... eh ! bien ! je n'aurais pas eu le courage de souffrir tout ce que j'ai souffert depuis deux ans...

—Et tu aurais divorcé ?

—Peut-être !..

"Mais, sois sans crainte, répondit-elle, vivement... une femme chrétienne quoi qu'il arrive ne divorce pas : elle prie et Dieu lui donne des forces proportionnées à sa misère...

Lucien la regardait avec admiration, comme s'il eût vu devant lui une sainte : il ouvrit ses deux bras :

—Alice, murmura-t-il, Alice !... pourras-tu me pardonner jamais ?

—C'est fait depuis longtemps répondit la jeune femme. Ah ! comme je désirais cette heure !

Ils pleuraient tous deux mais ces larmes étaient douces.—Devant leur bonheur reconquis, ils ne trouvaient plus rien à se dire : pourtant Lucien commença :

—Bénie soit la religion qui t'a gardée près de moi, Alice.. Si tu m'avais abandonné, je serais devenu semblable à une épave.. J'étais déjà bien mauvais, je serais devenu un être absolument perdu.. j'aurais roulé jusqu'aux bas-fonds de la société.

Je dois tout à ton exemple, à ta douceur, à ta piété toujours la même.. Aussi, je te le promets.. dès que je pourrai sortir, ma première visite sera pour l'église, l'église où nous sommes mariés, il y a huit ans !.. Et puis j'irai aux offices, le dimanche, comme jadis.. tu vas retrouver enfin, ton Lucien d'autrefois..

—Je serai si heureuse !

—Et je ne boirai plus ! je t'apporterai fidèlement l'argent de chaque paye.. ma pauvre amie, je ne pourrai jamais assez réparer !..

—Le bonheur est un grand médecin, dit-on, répondit Alice : j'aurai vite oublié !

—Mais moi je n'oublierai pas la dette de reconnaissance et d'amour que j'ai contractée, et mon seul désir sera de la payer à toi, et à Dieu..

Tous deux tombèrent à genoux ; leurs mains se joignirent, et en silence, dans une même envolée, vers Dieu leurs âmes montèrent, en une prière fervente..

Dans cet humble logis d'ouvriers, venait de se réaliser cette parole de l'apôtre :

"La femme fidèle sanctifiera le mari infidèle !"

PAUL D'ARGÈS.

FIN

Chronique Locale

—Il est probable qu'un entrepôt général de grain sera construit ici. Les membres de la commission fédérale ont trouvé le site de Prince Albert très favorable.

—Le maire Morton a réussi à placer sur le marché de Londres les obligations de la ville de Prince Albert au montant d'un demi-million, à 86 et intérêt de 4½ pour cent. Le capital a été souscrit dès la même journée. Cette transaction est considérée comme une bonne affaire dans les circonstances présentes.

—Les résidents de Buckland demandent un second pont de trafic sur la Saskatchewan.

—Il se construit plusieurs maisons au nord de la rivière, et il s'ouvre de nouvelles rues avec une rapidité prodigieuse.

—La Great West a demandé un permis de construction au montant de $375.000. Ceci donne une idée de l'importance de l'industrie qu'elle veut établir. Ce permis comporte la construction de plusieurs bâtisses, notamment : un moulin planeur, une manufacture de portes et de chassis, une manufacture de cure-dents, une usine de peintures, de vernis de mastic, de boîtes à conserves, de poêles, etc.

—Les chambres de commerce de Lanigan et de Humboldt s'unissent à celle de Prince Albert pour demander au Pacifique Canadien qu'il se hâte de construire un embranchement de Lanigan à Prince Albert via Humboldt. La charte de la Cie pour cette construction expire au mois de mai.

—MM. les Dr Amos et Robertson et MM. Zilliax et L. E. Valade ont été reçus comme nouveaux membres de la Chambre de Commerce pour 1913.

—Il a été décidé de faire des travaux d'amélioration sur la route au nord de la rivière qui passe aux nouvelles manufactures Frank.

—Les commis chez les marchands détailleurs demandent un demi congé chaque mercredi.

—M. J. E. Bradshaw, député provincial, est d'avis que la ville devrait engager des ingénieurs experts pour diriger les travaux aux chutes Lacolle. Ce serait une dépense supplémentaire de cinq à six mille dollars.

—La débacle sur la rivière ne saurait guère tarder. La glace part ordinairement vers la mi-avril. La date la plus hâtive fut le 1er avril en 1910 et la plus tardive le 8 mai en 1909.

—Un métis, de la région du Lac Vert, nommé Durocher a été trouvé à demi-mort sur la glace au-dessous du pont. Il avait une jambe brisée et diverses blessures internes. Il est mort à l'hôpital quelques jours après. Tout ceci à la suite d'une noce.

—Les sous ont fait leur apparition. Le magasin Agnew en a mis 15,000 en circulation lundi.

—On se plaint que les rues qui conduisent à la nouvelle école Queen Mary sont en fort mauvaise condition.

—Monseigneur l'évêque est parti lundi matin pour Végreville. Monseigneur sera absent quelques jours, et il ira rendre visite à Mgr Legal, archevêque d'Edmonton.

—M. Lacroix est revenu d'un voyage à Winnipeg.

—M. H. E. Labrosse, de Marcelin, était de passage en ville.

—Mlle Lena Roy qui, autrefois, servait à table dans un restaurant de Fall River, s'est mariée à Prince Albert, avec le comte Hugo Von Holstein Rathbon, le fils aîné et l'héritier du comte danois Frédéric Emile Von Holstein

Tandis que Mlle Roy partait de Fall River pour aller demeurer dans l'Ouest, le comte Von Holstein retournait en Danemark pour obtenir de ses parents la permission de l'épouser. Cette autorisation obtenue il revint en Amérique et le mariage s'est fait jeudi.

Les jeunes époux feront leur voyage de noces dans les Etats-Unis, puis iront vivre en Danemark.

—Défiez-vous des mauvais livres des mauvaises librairies.

La moralité d'un livre est une question capitale.

"Hélas ! si ta main droite ouvrait
ce livre infâme.
Tu sentirais soudain Dieu mourir
dans ton âme,
Ce soir tu montrerais un front
triste et boudeur
Et demain tu rirais de ta sainte
pudeur."

Ces vers de Victor Hugo montrent bien ce qu'il peut y avoir de tristesse et d'impureté dans un livre. Avis aux parents qui ne surveillent pas la lecture de leurs enfants.

Aimons la lecture, aimons les livres ; mais de grâce, défions-nous de la mauvaise littérature. Elle corrompt le cœur et éveille les instincts les plus pervers de la nature déchue. Il y va de notre salut social.

—Lundi soir la Société des Dames de la paroisse "Ladies'Aid" a donné une superbe partie de cartes dans la salle des Chevaliers de Colomb.

Une assistance nombreuse et des plus choisie y a pris part et la plus grande cordialité joyeuse a régné pendant toute la soirée.

Les Dames remercient bien sincèrement tous ceux et toutes celles qui ont bien voulu encourager par leur présence le bon succès de l'Œuvre.

Elles remercient en particulier le R. P. McCaffrey, O.M.I., et M. l'abbé Leboucher de leur courte mais sympathique visite à la soirée de lundi.

On dit que la soirée, si charmante par ailleurs, s'est terminée par une "petite danse".

Nous tenons ici à protester contre cette affirmation — si elle est vraie— car la Société de Dames n'a jamais autorisé de danse faite sous son patronage et elle est en cela parfaitement en règle avec l'autorité diocésaine qui proscrit ces sortes de divertissements dangereux pour tout le monde et surtout scandaleux quand ils sont patronnés par une société catholique.

—Lundi également, avait lieu l'assemblée régulière mensuelle des Artisans Canadiens-Français à la demeure de M. G. Poulin. 37 9e rue E.

Malheureusement, beaucoup des membres, pour ne pas dire la plupart, manquaient à l'appel.

Ceux-là viendront se plaindre plus tard qu'on ne s'occupe pas d'eux et qu'on ne les tient pas au courant des affaires de la société.

C'est leur faute !... et uniquement leur faute !...

"Aide-toi, le ciel t'aidera !" et ceux qui ne sont pas capables de faire un petit sacrifice dans leur propre intérêt ne méritent pas qu'on s'occupe d'eux.

Avis aux intéressés !

Désormais les réunions des Artisans auront lieu 2 fois par mois : le 1er et le 3e lundi de chaque mois.

Dès lors la prochaine réunion aura lieu le lundi 21 avril à la demeure de M. G. Poulin dont l'adresse est sus-indiquée.

N'oubliez pas que : L'union fait la force !

Pas de representation le Dimanche

Les théâtres de Winnipeg sont poursuivis pour avoir enfreint la loi du dimanche en donnant des représentations de vue animées

"LE DROIT"

Nous avons reçu les premiers numéros du nouveau quotidien catholique, *Le Droit*, publié à Ottawa depuis le 27 mars par le Syndicat des Oeuvres Sociales.

La naissance d'un quotidien catholique est toujours une grande joie et l'inauguration d'un bien durable. Mais lorsque ce défenseur de la vérité et de la justice opprimées surgit comme dans l'Ontario, au plus fort de la lutte qui se livre autour de l'école catholique et française, il faudrait avoir le cœur bien mal placé pour ne pas applaudir à l'entrée en scène d'un nouveau chevalier prêt à livrer bataille chaque jour pour une cause qui a connu déjà de grand dévouements mais en exige de plus grands encore pour triompher finalement.

Le Droit est un journal bien fait, au langage clair et ferme, d'une rédaction variée et intéressante. Il mérite de pénétrer chaque jour dans toutes les familles de l'Ontario français, pour raffermir les courages et susciter des initiatives fécondes.

Nous lui souhaitons rapide et brillant succès.

Les usines de la "Great West"

C'est après-demain que les citoyens de Prince Albert devront décider par leur vote l'importante question des usines de la "Great West Iron Wood & Chemical Works Co". La ville a déjà accordé à cette compagnie, il y a six mois, un octroi de 15 acres de terrain au nord de la rivière pour y construire deux usines de menuiserie, une fonderie, et une usine de peinture. Ces bâtisses sont à peu près terminées. M. Felix Frank, au nom de la Compagnie demande maintenant un octroi supplémentaire de 60 acres pour agrandir ses usines et spécialement pour y ajouter une manufacture de chars, qui, dès qu'elle sera construite, aura déjà à remplir une commande de 600 chars pour le C. N R.

Il parait assez clair que le Canadien Nord lui-même est au fond de l'entreprise. Quoiqu'il en soit, le développement de cette industrie sur un terrain qui, autrement, resterait improductif, ne peut manquer d'être une excellente affaire et une source de prospérité pour pour la ville, sans aucun risque de perte, puisqu'il sera expressément stipulé que ce terrain ne devra être employé que pour des usines.

Merveille d'industrie dans une mission du Nord

Le *Prince Albert Herald* a publié une entrevue intéressante de M. Archie Ballantine, inspecteur des réserves forestières, au sujet de la mission du lac La Plonge.

"A la demande de W. S, McKecknie, agent des Terres du Gouvernement dans cette ville, écrit le *Herald*, M. Ballantine partit d'ici le 14 mars pour faire l'inspection de la réserve forestière, exploitée par la mission. Il se rendit en voiture jusqu'à La Plonge et alla visiter l'installation. La scierie est tout à fait moderne. Elle est située sur la rivière La Plonge, petit cours d'eau qui se jette du lac La Plonge dans la rivière Castor qui est assez considérable. La mission a construit une digue sur la rivière et le moulin fonctionne au pouvoir hydraulique au moyen d'une turbine de trente forces qui fournit également l'énergie à un dynamo électrique. La mission a installé un système d'aqueduc et d'égouts. L'eau est refoulée dans un réservoir au sommet de l'école au moyen d'une pompe-bélier et de là utilisée pour l'usage de la maison. M. Ballantine a été émerveillé de voir une si belle installation dans un poste du nord."

Nous devons ajouter que ce travail ingénieux est l'œuvre de deux modestes frères convers, les frères Burnouf et Duclaux.

La population du district de Prince Albert par nationalites

Le bulletin No 13 des Statistiques du recensement donne une population totale de 36,319 pour le district de Prince Albert en 1911. — La population se divise comme suit :

Anglais 7,799
Irlandais 2,774
Ecossais 5,568
Canadiens-Français 4,897
Austro Hongrois 2,157
Belges 129
Polonais 415
Russes 746
Scandinaves 3,716
Indiens 4,662

Le reste se distribue entre diverses nationalités: Bulgares, Roumains, Italiens, Chinois, Nègres, etc.

Prince Albert Trading Co.